

Prof. Dr Ton Liefwaard, professeur en droits de l'enfant, est titulaire de la Chaire UNICEF des droits de l'enfant à la Faculté de droit de Leyde, Université de Leyde, Pays-Bas. Il est le directeur du programme de master (LL.M) « [Hautes études en droits internationaux de l'enfant](#) ». Il enseigne et a publié de nombreux ouvrages sur divers sujets liés aux droits de l'enfant, à la justice pour mineurs, à la justice adaptée aux enfants, à la protection de l'enfance, à la protection de remplacement et à la violence à l'égard des enfants. Il coordonne également l'[Université d'été de Leyde sur les droits internationaux de l'enfant](#). Ton Liefwaard est juge honoraire pour mineurs au tribunal d'arrondissement d'Amsterdam, membre du Conseil pour l'administration de la justice pénale et la protection des mineurs (Pays-Bas) et ancien membre du [Comité gouvernemental néerlandais sur le réexamen de la parentalité](#). Il travaille régulièrement comme consultant pour des organisations internationales, notamment pour des institutions des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. En 2015, il a reçu le titre de [meilleur maître de conférences de la Faculté de droit de Leyde](#).

Ton Liefwaard est titulaire d'un master et d'un doctorat en droit de l'Université libre d'Amsterdam.

Pour en savoir plus :

[Site web](#)

[Twitter](#)

[Linkedin](#)